

ESTEZARGUES

Lettre de saison



Hiver 2017



L'édito du Maire

Bonjour à toutes et tous,

Au moment de rédiger l'édito de cette Lettre d'Hiver, c'est l'envie de remercier qui me vient à l'esprit.

Remercier les nombreux bénévoles de nos associations. Sans eux, pas de vie de village, nous serions un village dortoir comme tant d'autres. C'est un engagement fort d'adhérer à une association, de la faire vivre, ce sont des responsabilités, cela demande un peu de temps mais cela permet aussi de trouver des amis, et quel plaisir de voir les sourires des participants aux animations ! Alors n'hésitez pas, participez aux événements que nos associations vous proposent, sinon les bénévoles s'épuiseront ! ...

Cette année a vu des renouvellements de bureaux. Mireille qui a œuvré durant 12 ans pour **les Amis du Forgeron de la Paix** a souhaité passer le relais, comme Cathy (10 ans) et Valérie (16 ans) chez **Gym Tonique**, un grand merci à elles pour tout ce qu'elles ont apporté au village durant toutes ces années ! Pour Gym Tonique pas de problème, vous le verrez page 9, la relève est assurée. Pour les amis du Forgeron, les adhérents sont les bienvenus pour reprendre des activités existantes et en inventer d'autres, tout est possible !

Remercier les bénévoles qui animent la bibliothèque et en particulier Solange Frichet qui passe la main en cette fin d'année, un énorme merci à elle pour tout ce qu'elle y a apporté et pour avoir su motiver l'équipe qui prend le relais (Voir le Zoom ci-dessous).

Remercier les bénévoles qui se relaient chaque année pour faire vivre **l'association de parents d'élèves « Le Robinier »** au seul bénéfice des enfants.

Remercier le comité des fêtes « Lou Pelaou » pour les animations qu'ils préparent durant toute l'année et en particulier pour la fête votive. N'hésitez pas à les rejoindre, c'est un gros travail et de l'aide serait la bienvenue.

Remercier l'association de chasse « La Diane » pour tout le travail effectué régulièrement dans le bois communal en partenariat avec la commune et pour la lutte contre la surpopulation des sangliers.

Et enfin remercier toutes les personnes qui participent au Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ou qui se proposent régulièrement sur un sujet ou un autre pour aider la commune.

A tous ces bénévoles et à vous tous, je souhaite de joyeuses fêtes et une excellente année 2018, qu'elle nous apporte santé, sérénité et solidarité !

Martine Laguérie



Solange FRICHET

Solange a créé la bibliothèque municipale en 2002. Elle a entendu dire qu'il y avait des livres à la mairie dans un placard.... C'est une passionnée de lecture et de randonnée.

Les premiers bénévoles qui l'ont soutenue sont Josette Justet, Irène Priat, Vincent Garcia et Karine Divol.

Maintenant reprise par Dominique Anselme, Michèle Giudicelli, Morgane Puiroux et Françoise Gardon, la bibliothèque est aussi une ressource pédagogique pour l'école maternelle et la crèche.

L'informatisation et la mise en réseau de toutes les médiathèques et bibliothèques de la communauté de communes du Pont du Gard, prévues en 2018, sont attendues avec impatience.



Les informations communales



TRAVAUX AU ROND POINT DE LA SOURCE



A l'origine il existait un système de vanne et de réservoir souterrains permettant d'alimenter la fontaine et le lavoir du village même en cas de sécheresse.

Cette année, très faible en précipitation, nous a permis de réparer cette vanne usée et cassée par le temps. Nous en avons également profité pour consolider le soubassement de la voûte sur laquelle passe la RD 235.



Ces travaux ont demandé plusieurs interventions mais ils étaient nécessaires à l'amenée d'eau à la fontaine et au lavoir et à la conservation de notre patrimoine.

Nous attendons désormais que la nappe souterraine soit assez haute pour bien réamorcer le système.



INTERNET MONTEE EN DEBIT

Le Conseil Départemental (CD) qui doit amener la fibre optique jusqu'à l'armoire de la Place du Bicentenaire ne sera propriétaire de cette armoire qu'au 1er juillet 2018 suite à des difficultés administratives avec le Conseil Régional, actuel propriétaire, nous avons perdu 6 mois !

Le CD a cependant commencé les études en cette fin d'année 2017 pour être prêt à lancer les travaux dès le 1er juillet 2018. Selon les responsables du CD, avec lesquels nous sommes en lien permanent, la montée en débit sera effective fin 2018. Celle-ci permettra aux communes peu ou mal desservies par l'internet d'attendre l'arrivée de la fibre à l'abonné. L'intégralité du territoire en fibre sera atteinte d'ici 2030 selon le Département.



Suite à l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les communes à compter du 1er janvier 2017 (sauf cimetière au 1/1/2020), la commune a fait réaliser en 2017, par la Chambre d'Agriculture, un Plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles (PAPPH).

Petit à petit, nous nous équiperons d'outils permettant de désherber mécaniquement. Grâce au PAPPH, nous devrions bénéficier d'une subvention de 80 %.

Nous devons néanmoins nous habituer à voir ces herbes que nous appelons « mauvaises » s'installer le long des rues et des chemins... Rien ne vous interdit, bien sûr, d'arracher la mauvaise herbe qui vous gêne devant chez vous...

A compter de janvier 2019, l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires s'appliquera aux particuliers. Nous vous distribuons, avec cette lettre, un livret édité et offert par le Smage des Gardons, il vous aidera à travailler votre jardin sans pesticides.

L'ENDURO DES GARRIGUES REVIENT...

Course Moto Enduro national des garrigues (30)
Championnat de ligue Région Occitanie, Provence

14 et 15
AVRIL 2018

Renseignements et Engagements : <http://domazanmotoclub.fr/>

Organisé par le moto club de Domazan sur les communes de DOMAZAN, SAZE, THEZIERES, ESTEZARGUES, MONTFRIN - Dept (30)

Organisé par le Moto Club de Domazan, cette épreuve aura lieu les **14 et 15 avril 2018**.

Les motos traverseront le village en arrivant par le chemin du Vieux Moulin pour repartir direction Saze par le Chemin Croix de Valence.

Un contrôle de passage se tiendra sur la Place de la Maire. Le moto Club de Domazan recherche des volontaires pour tenir ce contrôle.

Vous pouvez vous renseigner auprès de Monsieur Norbert Espérandieu au :

- * P. 06.08.34.00.21 ou,
- * mail : contact@domazanmotoclub.fr



Les informations communales

RYTHMES SCOLAIRES

Comme prévu, le retour à la semaine de 4 jours à été mis à l'ordre du jour du premier conseil d'école. Il a été voté à l'unanimité. Le Conseil Municipal, réuni en novembre, a également voté à l'unanimité en faveur de la semaine de 4 jours.

La demande a été transmise aux services de l'Education Nationale. Nous vous tiendrons informés de la suite.

INSCRIPTIONS A L'ECOLE

Votre enfant est né en 2015, préparez sa rentrée 2018-2019 !

Les parents des enfants nés en 2015 sont invités à se rendre en mairie, **avant le 5 janvier** pour inscrire leur enfant pour la rentrée scolaire 2018-2019.

Le faible nombre d'élèves inscrits à l'école fait planer une menace de fermeture de classe et nous avons besoin de communiquer avant le 8 janvier nos effectifs de rentrée 2018 aux services de l'Education Nationale afin de pouvoir défendre notre école de 3 classes.

SOYONS VIGILANTS



En cas de voiture suspecte ou de visite suspecte sous prétexte de ventes ou de services quelconques, il faut noter les numéros et appeler :

soit la gendarmerie au : **04 -66- 57- 03- 53**

soit la police intercommunale au **06-37- 65- 44- 27 (après 18h00)**

Le Conseil Municipal a délibéré en faveur du dispositif « Participation Citoyenne » piloté par la Gendarmerie Nationale. Une réunion publique vous présentant ce dispositif est prévue Salle du Forgeron de la Paix le **vendredi 19 janvier 2018 à 18h30**, en présence des responsables de la gendarmerie, de la police intercommunale et des élus.

LISTE ELECTORALE

Les personnes désirant s'inscrire sur les listes électorales ou modifier leur inscription peuvent déposer leur demande en mairie **jusqu'au 31 décembre 2017** au plus tard, munies de pièces justificatives. Les jeunes majeurs, inscrits d'office, sont encouragés à se présenter à la mairie pour s'assurer que leur inscription a bien été prise en compte.



En cas de changement de domicile sur la commune, l'électeur doit en informer la mairie pour modifier son adresse postale.

Merci pour vos dons !

Un grand merci à toutes les généreuses personnes qui ont donné des denrées alimentaires (filets garnis, papillotes et autres douceurs) et ont fait don de 240 euros, reversés à l'ARS 30 (épicerie sociale d'Aramon) pour l'achat de denrées périssables. Encore MERCI à tous, et Bonnes Fêtes !!!!

Mireille Wunenburger.

Les informations communales

BASSIN DE LA TOUILLERE

Afin d'éviter la prolifération de larves de moustiques dans ce bassin d'ornement, des poissons rouges ont été introduits. Moins de 24h après ils avaient disparu !!



Compte tenu de la taille du bassin et des poissons, les chats ont très vite été mis hors de cause. Une deuxième introduction est prévue, il serait souhaitable de respecter les « poissons communaux » et leur travail. Merci



CATASTROPHES NATURELLES

Les personnes qui estiment être victimes de dommages suite à "des mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols" doivent envoyer à leur mairie un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle avant le 10 janvier 2018 inclus.

Ce dossier doit comporter une lettre décrivant les désordres constatés sur son habitation accompagnée de quelques photographies des dommages. Elle doit demander à la mairie de solliciter le classement de la commune en catastrophe naturelle.

Un ramassage de sapins va être organisé le mercredi 10 janvier pour les personnes ne pouvant se rendre à la déchèterie.

Pensez à vous inscrire avant le lundi 8 janvier au plus tard et à sortir votre sapin le 9 janvier au soir.



BILANS ET RAPPORTS CONSULTABLES EN MAIRIE

- * Le Bilan d'activité 2016 de la CC Pont du Gard
- * Le rapport 2016 du SMICTOM Rhône Garrigues
- * Le rapport 2016 sur le prix et la qualité du service assainissement.



Décès

VICENTE MONZO
veuve **GARCIA SOLER Maria**
Décédée le 27/11/2017 à Nîmes (30)

AGENDA

Samedi 6 janvier à 18h30 : Vœux du Maire et du Conseil Municipal à la population

Vendredi 19 janvier à 18h30 : Réunion publique « Participation Citoyenne » à la salle du Forgeron de la Paix

Vendredi 23, Samedi 24 et dimanche 25 février : Brevet de chasse sur lapins (chasse sans fusil) organisé par la Sté de chasse « La Diane »

Février : Vente de crêpes par l'APE « Le Robinier » sur la Place de la Mairie

Mars : Gratifera organisée par l'APE « Le Robinier »

École Le Robinier

LA PREVENTION ROUTIERE

Le lundi 4 décembre, les élèves de CM1-CM2 ont participé à la journée de prévention routière. Un gendarme et un délégué de la prévention routière sont venus à l'école. Madame Catherine Roulet, Conseillère Municipale en charge de la prévention routière, était également présente.

Le matin : apprentissage des règles du code de la route et les panneaux. Ils ont organisé un parcours que les élèves ont fait à vélo. Ensuite la classe a regardé des petits films pour apprendre les règles de sécurité.

L'après midi il y a eu un questionnaire à remplir. Pour les élèves de CM2 le parcours et le questionnaire ont été évalués afin de déterminer un gagnant.

C'est Thomas qui partira à Nîmes pour représenter l'école, lors de la finale départementale.



Le saviez-vous ?

DEPUIS LE 22 MARS 2017

**À VÉLO, LE PORT D'UN CASQUE CERTIFIÉ
EST OBLIGATOIRE
POUR TOUS LES ENFANTS
DE MOINS DE 12 ANS.**

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



École Le Robinier

Bonjour, dans le cadre des activités physiques et sportives, nous avons utilisé notre corps pour reproduire les lettres de l'alphabet.



De la part des élèves de cycle 2 de l'école du Robinier.

Collège Claudie Haigneré



Jeudi 30 novembre, les 570 élèves du collège Claudie Haigneré de Rochefort du Gard (notre collège de secteur) ont réalisé un « flashmob » sur la célèbre chanson des Restos du Cœur, en chant signé.

Cet évènement a aussi été l'occasion d'organiser une collecte pour les Restos du Cœur de Nîmes dont les locaux ont subi un incendie.

Félicitations à tous les collégiens, et à leur professeure Mme Philippe, qui les initie depuis plusieurs années à la langue des signes. Vous pouvez voir ou revoir ce « flashmob » sur https://youtu.be/S_FFUTLcrAk

LES ASSOCIATIONS



Pour la 4ème année consécutive, toutes les associations du village se sont mobilisées pour participer au TELETHON et proposer des activités aux enfants et aux adultes, le vendredi 8 et le samedi 9 décembre.

Cette année, une nouveauté : un défi-course de 24 h et une marche sur une boucle de 6.5 km.

- * 97 coureurs et 68 marcheurs ont participé.
- * 349 tours ont été réalisés pour une distance totale de 2094 kilomètres parcourus, tous participants confondus.

Les produits vendus, les activités, le relais course/marche et les dons ont permis de récolter la somme de **2 595.39 €**.

Un grand merci à tous pour votre implication et votre Participation !!



Catherine Roulet, Déléguée Téléthon du Conseil Municipal



LES ASSOCIATIONS

GYM TONIQUE

Quelques fraîches nouvelles sportives !

L'association Gym Tonique Estézargues a un nouveau bureau. Il est composé d'Audrey Durand (présidente), Karen Jakubec (trésorière), Laure Marchis-Mouren (secrétaire) et Mélanie Fourneau (vice-secrétaire).

Une nouveauté cette année : les cours de pilates le jeudi soir avec Helen. Les autres cours ont toujours lieu : Eveil sportif et danse pour les enfants avec Véronique suivi de la zumba avec Christelle le lundi ; Gym et stretching avec Anne le mardi.

Le partenariat avec l'association Gym Remouloise est maintenu ce qui permet aux adhérents de participer aux cours de Remoullins (planning dans la salle du Forgeron de la Paix) sans supplément de cotisation. Nous remercions toutes nos coaches pour leur énergie communicative et leur bonne humeur !



Cette année nous avons 71 adhérents : 55 adultes et 16 enfants. C'est donc une augmentation par rapport à l'an dernier et nous nous en réjouissons. Bravo pour votre esprit sportif !

Le vendredi 8 et le samedi 9 décembre, l'association a participé au Téléthon d'Estézargues. Merci aux adhérents qui se sont mobilisés. Nous avons besoin de vous pour participer aux événements qui animent notre village !

Le mardi 19 décembre, le traditionnel repas de Noël a eu lieu dans une atmosphère gourmande et conviviale (après l'effort, le réconfort !).



Si vous le souhaitez, vous pouvez rejoindre l'association pour vous défouler après les fêtes. Il n'est pas encore trop tard pour vous inscrire ! (sauf le cours de pilates de 19:00 à 20h00 qui est complet).

Nous avons désormais une page Facebook « Gym Tonique Estézargues » sur laquelle vous pouvez vous tenir au courant de l'actualité (événements, annulations ponctuelles).
Sportivement, Le Bureau

LES ASSOCIATIONS

A.P.E. LE ROBINIER

En cet automne 2017, l'APE a une nouvelle fois fait plaisir à ses petits écoliers en organisant un terrifiant défilé de fantômes, zombies et autres vampires venant frapper aux portes des villageois horrifiés mais tellement généreux en bonbons et friandises... un grand merci à eux ! Cette soirée s'est terminée par une histoire racontée sur la place de l'église et qui a fait frissonner tout ce petit monde !



Les actions APE se sont poursuivies avec la vente des chocolats de Noël et la vente de sapins. Notre APE s'est engagée par ailleurs avec les autres associations du village pour récolter des fonds pour le Téléthon : une matinée réservée aux enfants grâce à des activités sportives, des jeux divers et des séances de maquillage. Des crêpes confectionnées par des membres et vendues l'après midi ont permis également une participation aux bénéfices pour le Téléthon ainsi que la vente de quelques sapins.



L'année 2018 débutera par une vente de crêpes en février et une gratifieria en mars.

Toute l'équipe de l'APE vous remercie, parents et villageois pour votre aide et votre participation qui permettent à nos enfants de bénéficier de nouveau matériel pédagogique et de sorties scolaires.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes ! *Vanessa Schmisser, pour l'APE*



vos démarches à portée de clic!



PASSAPORT
CARTES D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE
MES DÉMARCHES!
à portée de clic!



Comment obtenir des renseignements?

Par internet:

- www.gard.gouv.fr
- www.permisdeconduire.ants.gouv.fr
- www.immatriculation.ants.gouv.fr
- www.service-public.gouv.fr
- www.demarches.interieur.gouv.fr

Par téléphone:

- Allô service public: 3939 (0,15€/mn + prix d'un appel local)

Serveur vocal interactif du Ministère de l'Intérieur: 3400 (0,06€/mn + prix d'un appel local)

Par courriel:

- Formulaire de contact de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés)

sur le site : ants.gouv.fr

Vous n'avez pas accès à internet ou avez des difficultés à l'utiliser?

Des points numériques et leurs médiateurs sont à votre disposition:

- Dans les Maisons de Services au Public (MSAP)
(liste sur le site www.maisondeservicesaupublic/carte-msap)
- à la sous-préfecture d'Alès, Boulevard Louis Blanc 30100 ALES
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30
- à la sous-préfecture du Vigan, 24 rue Barris 30120 Le Vigan
du lundi au vendredi de 9h à 11h30
- à la préfecture du Gard, 1 rue Guillemette 30000 Nîmes
du lundi au vendredi de 8h45 à 16h





Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne. Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récapitulé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.

Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.





■ Communiqué de presse



La Médaille de la Famille Inscriptions jusqu'au 31 janvier 2018

La Médaille de la Famille est une distinction Nationale remise aux mères ou pères méritants ayant élevé dignement **au moins quatre enfants**.

Les demandes ou propositions d'attribution de la Médaille de la Famille sont à établir sur un formulaire conforme au modèle homologué sous le numéro CERFA n° 15319*01 mis en ligne sur le site internet :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15319.do

Elles sont à déposer dans les Mairies des communes ou à l'Union Départementale des Associations Familiales du Gard – Secrétariat Départemental de la Médaille de la Famille – 152 rue Gustave Eiffel – Z.I. de Grézan – 30034 NIMES cedex 1.

La demande est à l'initiative de la personne, de celle de sa famille ou d'une tierce personne.

La date limite de dépôt des dossiers fixée au 31 décembre 2017 est repoussée **au 31 janvier 2018**.

Udaf du Gard
152, rue Gustave Eiffel
Z.I. de Grézan
30034 Nîmes Cedex 1

Contact presse
clement.michel@udaf30.fr
04.66.02.17.43



<https://www.facebook.com/UdafGard30>



<http://www.udaf30.fr/>



<https://twitter.com/UdafDuGard>

Mémo

ABRAHAM Nettoyages

83 Chemin de la Rascasse
Tél: **06 09 54 90 62**

Bibliothèque municipale

Place de la mairie
Prêt de livres et de DVD

Cave coopérative d'Estézargues

478 route des Grès
Tél: **04 66 57 03 64**

Crèche Halte Garderie

« Galopins, Galopines »
Place de la Crèche
Tél : **04 66 57 11 27**

DANEL Stéphane

Entretien et Plantation
Parcs et Jardins
900 chemin de Notre Dame
Tél: **06 63 61 45 33**

Ecole Maternelle et Primaire

« LE ROBINIER »
Place de la Mairie
Tél : **04 66 57 35 70**

Expert-comptable

Françoise RICOU
30 rue Basse-Carrière
Tél: **04-66-72-81-94**

Garage MAZZI

105 chemin de la Fenouillère
RN100
Tél: **04 66 37 04 45**

Hôtel-Restaurant ***

« La Fenouillère »
247 chemin de la Fenouillère-RN100
Tél: **04 66 57 03 08**

Infirmiers

Cédric PUIROUX
Cécile THOMAS
Tél: **09 80 80 30 30**

MEDVED Père et Fils SARL

Tous travaux d'électricité
2 rue du docteur Dibon
Tél: **06 16 33 09 34**

Moulin à huile

« Domaine de Pierredon »
chemin de la Distillerie
Tél: **04 66 04 05 89**

Numéro d'URGENCE :

15 ou 112

Centre Antipoison :

04 91 75 25 25

Enfants Maltraités :

119

Enfants Disparus:

116 000 pour accompagner les familles

Gendarmerie de Remoulins :

04 66 37 01 11

Gendarmerie d'Aramon :

04 66 57 03 53

Police Intercommunale :

(Après 18h00)

06 37 65 44 27

Violence Conjugale :

3919.

Permanence téléphonique
de « Violence Conjugale
Femmes Info Service »
du lundi au samedi de
8h à 22h, les jours
fériés : 10 h à 20 h.

Assistance Sociale DDSS :

Centre médico-social 3 Impasse Grand Angle
30133 LES ANGLES
Uniquement sur Rendez-vous au **04 90.33.61.05**

CAF du Gard

321 rue Maurice Schumann
30922 NIMES CEDEX 9
Tel: **0810 25 30 10**

Centre Médico-Psychologique

27, Bd Maréchal Joffre 30300 Beaucaire
Tel : **04 66 59 48 48**. Vous ressentez le besoin
de parler...ou d'un conseil... ? Un accueil in-
firmier en permanence, une aide psychologique
ou psychiatrique sur rendez-vous.

CPAM,

Caisse Primaire d'Assurance Maladie : **36 46**

Pôle Emploi : 39 49

RELAIS EMPLOI :

• Relais Emploi Remoulins :

71 avenue Geoffroy Perret
30210 REMOULINS Tel. **04 66 37 27 13**

• Relais Emploi Aramon (permanences) :

Maison de la Solidarité et de l'Emploi
Avenue Saint Martin - 30390 ARAMON
Tel. **04 66 57 11 66**

ENEDIS : 2 rue de Verdun 30000 Nîmes

Tel : **0810 030 810**.

En cas de panne : **0 810 333 030**

SAUR (eau & assainissement) :

18 av Gabriel Péri
30400 Villeneuve les Avignon
Tel : **0 810 812 676**



Permanences de Madame le Maire :

Le mardi de 10h à 12h
et le vendredi matin sur rendez-vous.

En cas d'urgence vous pouvez appeler
Madame Martine LAGUERIE, Maire,
au **06 09 81 34 77**

ou Monsieur Bernard MAGGI,
1er adjoint au **06-49-80-05-73**

ou Monsieur Didier CATUOGNO,
2ème adjoint au **06-15-65-74-28**

Mairie d'Estézargues

Tél : 04.66.57.07.80

Fax : 04.66.57.10.80

Courriel :

estezargues.mairie@orange.fr

Site :

www.mairie-estezargues.fr

Tweeter:

@ESTEZARGUES

Horaires d'ouverture :

Le lundi :

Fermé au public le matin

14h00 – 18h30

Le mardi :

8h30 – 12h

14h00 – 17h30

Le mercredi :

8h30 – 12h30

Fermé au public l'après-midi

Le jeudi :

Fermé au public le matin

14h00 – 17h30

Le vendredi :

Fermé au public le matin

14h00 – 17h30



**FERMETURE DU
SECRETARIAT DE MAIRIE**

Le secrétariat de mairie sera fermé :
Du vendredi 22 au mardi 2 janvier 2018 inclus



**Permanences de Monsieur Gérard BLANC
et Madame Muriel DHERBECOURT**

Conseillers Départementaux
du Canton de Redessan

La date de permanence est affichée en Mairie
quelques jours avant leur venue



Directeur de publication:

Madame Martine LAGUERIE

Rédaction / Réalisation:

Monsieur Didier CATUOGNO

Madame Valérie GAUILLARD

Photographies : mairie-école-gym tonique-ape Le Robinier

Impressions en mairie:

280 exemplaires

